



SAINT-PIERRE DE LA MALBAIE

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7

MAI 1901

No. 5

SAINT-PIERRE DE LA MALBAIE

La baie qui a donné son nom à la paroisse portait à l'origine le nom de baie des Molues ou Morues, parce que ce poisson s'y prenait en abondance par les pêcheurs basques, normands et bretons. Il s'en prend encore beaucoup même aujourd'hui. Les Anglais ont changé *baie des Molues* en *Molue bay* puis en Mal-bay, orthographe actuelle. Jean-Baptiste a repris son bien et dit et écrit Malbaie.

Les registres du comté de Gaspé commencent en 1790. Le missionnaire qui venait de Carleton (alors Tracadiguesh), baie des Chaleurs, baptisa alors des enfants nés en 1788 et en 1789.

On voit aussi un baptême fait par Mgr Hubert, à la Grand'Grave, en 1795, celui d'Angus-Denys McDonald, fils d'Allan McDonald et de Cécile Yvon.

En 1796, il y avait un cimetière catholique à la pointe Saint-Pierre, dans le territoire actuel de Saint-Pierre de la Malbaie, et on y faisait des sépultures.

Les Canadiens établis là avant 1800 étaient les Arbourg, les Chicoine dit Coton, les Dumas, les Plourde, et les Leclerc dit Francœur.

Les Irlandais étaient les Bond, les Buckley, les Callaghan, les Dennehey, les Fleming, les Henley, les Drohan et les Flynn.

Les Français étaient les Rifaux (aujourd'hui on prononce et on écrit Rifou) et les Yvon. Il y avait aussi une famille Girard, de Guernesey. Quelques années plus tard, la population catholique de la pointe Saint-Pierre était de beaucoup diminuée. Les armateurs européens l'avaient refoulée

petit à petit vers la Malbaie et le Chien Blanc, deux endroits de pêche voisins. Quelques familles étaient allées se fixer au Cap-Rosier et à la Rivière au-Renard. D'autres étaient éteintes (Notes de Mgr Bossé).

C'est à la pointe Saint-Pierre qu'a été élevée la première chapelle de Saint-Pierre de la Malbaie. On ne sait pas au juste l'année de la construction de cette chapelle, mais, en 1811, Mgr Plessis mentionne son existence.

Plus tard cette chapelle fut transférée à la Malbaie, un mille plus à l'ouest. "La chapelle de la Malbaie, écrivait l'abbé Ferland en 1836, est bâtie sur un coteau qui domine le village, et d'où la vue s'étend au loin sur la mer."

Plus tard encore, la masse de la population catholique s'étant portée plus à l'ouest, et occupant de nombreux établissements échelonnés depuis la Malbaie jusqu'au fond de la baie du Barachois, la chapelle ne se trouvait plus centrale.

Il fut alors décidé de bâtir une nouvelle église au Barachois, quatre milles plus à l'ouest. Cette église fut construite dans le cours de l'année 1864. La première messe y fut dite le 29 novembre. C'est l'église qui sert encore au culte après avoir subi des réparations plus ou moins importantes.

Desservants et curés de Saint-Pierre de la Malbaie : MM. Clément Aubry, 1820 ; Thomas Caron, 1823 ; Joseph-Alexandre Boisvert, 1826 ; J.-B. McMahon, 1828 ; P. Huot, 1834 ; Ed. Montminy, 1835 ; W. Dunn, 1837 ; J. O'Grady, 1840 ; A. Campeau, 1842 ; N. Doucet, 1842 ; Michaël Dowling, 1844 ; N. Gingras, 1849 ; E. Fafard, 1855 ; P.-C.-A. Winter, 1860 ; D. Morisset, curé, 1866 ; Georges Potvin, curé, 1867 ; P.-C.-A. Winter, 1868 ; J.-J. Lepage, curé, 1869 ; Louis Paquet, curé, 1874 ; Alfred Vigeant, curé, 1875 ; Louis-A. Lamontagne, curé, 1876 ; Chs-Ernest Tradel, curé, 1881 ; J.-B.-A. Bélanger, curé, 1884 ; P. Félix Sirois, curé, depuis le 31 août 1891.

P. G. R.

VICAIRES DE SAINTE-JULIE DE SOMERSET

M. Joseph-Zéphirin-Ananie Girard, né à la Baie St-Paul le 18 décembre 1839, ordonné à Québec le 15 septembre 1867 ; vicaire à Sainte-Julie du 4 octobre 1870 au 7 mars 1871 ; 1901, curé de Notre-Dame du Portage.

M. Pierre-Joseph-Charles Baillargeon, né à Québec le 30 juillet 1843 ; ordonné à Québec le 6 juin 1868 ; vicaire à Sainte-Julie du 5 mai 1871 au 20 mai 1871 ; 1901, curé de Saint-Cyrille de l'Islet.

M. Julien Rioux, né à Trois-Pistoles le 13 juin 1805 ; ordonné à Shédiac le 4 août 1839 ; vicaire à Sainte-Julie du 22 mai 1871 au 26 juin 1872 ; décédé à Trois-Pistoles le 27 juin 1890.

M. Louis-Anselme-Déziel, né à Sainte-Mélanie de Joliette, le 1er juillet 1845 ; ordonné à Maskinongé le 1er octobre 1871 ; vicaire à Sainte-Julie du 10 mars 1873 au 31 mars 1873 ; 1901, curé de Beauport.

M. Pierre-Théodule Delagrave, né à Saint-Vallier le 31 mars 1848 ; ordonné à Saint-Hyacinthe le 24 mars 1873 ; vicaire à Sainte-Julie du 27 mars 1873 au 20 mai 1873 ; 1901, curé de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud.

M. David-Marie-Théophile Trudel, né à la Pointe aux-Trembles le 1er décembre 1857 ; ordonné à Québec le 7 juin 1884 ; vicaire à Sainte-Julie du 12 juin au 23 juillet 1884, et du 3 septembre 1884 au 19 du même mois.

M. Arthur-Gaudiose Brousseau, né le 28 septembre 1856 ; ordonné le 7 juin 1884 ; vicaire à Sainte-Julie du 29 juillet au 1er septembre 1884 ; 1901, exerce le ministère à Worcester, Mass., E. U.

M. Arthur Bouchard, né à la Rivière-Ouelle le 4 janvier 1845 ; ordonné à Verone, Italie, le 11 août 1878 ; vicaire à Sainte-Julie du 16 juin 1885 au 15 novembre de la même année ; décédé à Port d'Espagne, Trinidad, le 12 septembre 1896.

M. Hubert-Siméon Lessard, né le 3 février 1856 ; ordonné à Québec le 7 juin 1884 ; vicaire à Sainte-Julie du 7 décembre 1885 au 1er juin 1887 ; 1901, curé de Saint-Pamphile.

M. Joseph-Ulderic East, né à Saint-Augustin de Portneuf le 17 juin 1859 ; ordonné à Québec le 15 mai 1887 ; vicaire à Sainte-Julie du 20 juin 1887 au 1er octobre 1889 ; 1901, curé de Saint-Nérée de Bellechasse.

M. François-Xavier Couture, né à Sainte-Claire le 24 juin 1860 ; ordonné à Québec le 30 mai 1885 ; vicaire à Sainte-Julie du 29 septembre 1889 au 1er août 1890 ; 1901, curé du Sacré-Cœur de Marie, comté de Mégantic.

M. Adélarde Gagnon, né à Lotbinière, le 29 avril 1864 ; ordonné à Québec le 31 mai 1890 ; vicaire à Sainte-Julie du 10 août 1890 au 1er octobre 1893 ; 1901, malade à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance à Lévis.

M. Louis-Albert Dion, né à Saint-Roch de Québec le 3 avril 1865 ; ordonné à Québec le 31 mai 1890 ; vicaire à Sainte-Julie du 1er octobre 1892 au 1er octobre 1893 ; 1901, curé de Saint-Gilbert, Portneuf.

M. Ernest-Pantaléon-Eugène Pelletier, né à Ste-Anne de la Pocatière le 18 février 1866. Ordonné à Québec le 27 mai 1893 ; vicaire à Sainte-Julie du 1er octobre 1893 au 1er septembre 1894 ; 1901, professeur au collège Sainte-Anne.

M. Bruneau-Olivier Leclerc, né à Kamouraska le 31 octobre 1862 ; ordonné à Québec le 1er mars 1890 ; vicaire à Sainte-Julie du 1er septembre 1894 au 1er avril 1899 ; 1901, curé de Saint-Théophile, Beauce.

M. Augustin Vézina, né à L'Ange-Gardien le 29 décembre 1861 ; ordonné à Québec le 30 mai 1885 ; vicaire à Sainte-Julie du 17 avril 1899 à la fin de mai de la même année ; 1901, vicaire à Saint-David de Lauberivière.

M. Auguste-Émile Paradis, né à la Rivière-du-Loup (en bas) le 9 octobre 1867 ; ordonné à Québec le 23 mai 1897 ; vicaire à Sainte-Julie du 1er août 1899 à ce jour.

LES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Chaque année voit diminuer le nombre des Sauvages qui, autrefois, se partagèrent seuls l'immense étendue de pays qui s'étend de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique.

Dans notre province de Québec, les Sauvages diminuent si rapidement qu'on commence déjà à faire des probabilités sur le jour où ils seront entièrement disparus.

Combien avons-nous de Sauvages actuellement dans la province ? A quelles tribus appartiennent-ils ? Où sont situées leurs réserves ? A l'aide des statistiques que publie, tous les ans, le département de l'Intérieur à Ottawa, qui veille avec un soin jaloux à prolonger aussi longtemps que possible l'existence des rares descendants des premiers possesseurs de notre pays, il est assez facile de répondre à ces questions.

Les chiffres donnés au cours des présentes notes sont extraits de rapports officiels qui datent déjà d'une quinzaine de mois. Ajoutons cependant que le changement est à peine appréciable.

BÉCANCOUR

La réserve des Abénakis de Bécancour est située sur la rive occidentale de la rivière Bécancour, dans la paroisse du même nom. Sa superficie est de 176 acres.

La population de cette bande est de 49 âmes.

Ils s'occupent de la culture du sol, de la fabrication des paniers et des ouvrages de fantaisie ; ils font aussi la chasse et servent de guides aux touristes américains. Quelques-uns travaillent dans les exploitations forestières et font le flottage du bois.

Tous les Abénakis de Bécancour sont catholiques ; le curé de Bécancour est leur missionnaire.

SAINT-FRANÇOIS DU LAC

Il y a à Saint-François du Lac une peuplade d'Abénakis composée de 374 personnes.

Ces Abénakis appartiennent à diverses religions. Les catholiques au nombre de 276 ont pour missionnaire un Abénakis, M. Joseph de Gonzague. On sait que leur église a été incendiée l'année dernière.

La principale occupation des Abénakis de Saint-François est de faire des paniers et des ouvrages de fantaisie qu'ils vont vendre dans les places d'eau des côtes de l'Atlantique et dans les Montagnes Blanches.

MANIWAKI

La réserve de Maniwaki comprend le canton de Maniwaki, comté d'Ottawa. Sa superficie est d'environ 45,750 âmes.

Elle est habitée par 396 Algonquins.

Tous ces Algonquins sont catholiques et sont desservis par les Pères Oblats de Maniwaki.

Le sol est très fertile à Maniwaki mais les Algonquins préfèrent faire la chasse et le flottage du bois que de se livrer à l'agriculture.

TÉMISCAMINGUE

La réserve de Témiscamingue est située sur la rive nord de la rivière Quinzai, à la tête du lac Témiscamingue. Elle embrasse une superficie de 38,200 acres.

La réserve de Témiscamingue est habitée par 190 Algonquins, tous catholiques.

Ils s'occupent de pêche, de chasse et un peu de culture.

VIGER

La réserve du canton Viger, comté de Témiscouata, est habitée par 111 Amalécites, dont la principale occupation est la fabrication de paniers et d'ouvrages de fantaisie. Les hommes font aussi un peu de chasse et de pêche.

JEUNE-LORETTE

La tribu des Hurons a encore trois réserves : 1o la réserve du village de Lorette (30 acres) ; 2o la réserve des " Quarante-Arpents " dans le comté de Québec (1,352 acres) ; 3o la réserve de Rocmont, dans le comté de Portneuf (9,600 acres).

La tribu des Hurons compte 448 âmes.

Les Hurons font peu d'agriculture. Durant de longues années, alors que l'industrie locale—la fabrication des raquettes et la confection des mocassins et des ouvrages de fantaisie —était très prospère et rémunératrice, les Hurons ont été loin de songer à l'agriculture, s'occupant exclusivement de l'art dont ils avaient le monopole. Plus tard, en faisant la chasse et la pêche et en servant de guides à nombre de touristes qui fréquentent la région du lac Saint-Jean, ses forêts et ses lacs, les Sauvages trouvèrent des ressources pécuniaires suffisantes pour leur permettre de vivre à l'aise. Naturellement ils se détournent de l'agriculture, qui demande un dur labeur et qui est moins rémunératrice, sans parler des revers dans l'industrie, où la concurrence d'aujourd'hui serait ruineuse aux Sauvages. Sans l'introduction dans le village huron d'une nouvelle industrie, la fabrication des canots en toile, plusieurs familles seraient dans un grand besoin.

Tous les Hurons de Lorette, à l'exception de 4, sont catholiques. Ils ont une chapelle qui est sous la direction de M. l'abbé Guillaume Giroux.

CHARLESBOURG

34 Amalécites résident dans la paroisse de Saint-Pierre-de-Charlesbourg, comté de Québec, et mènent une vie nomade. Ces sauvages travaillent à la journée et font un peu de chasse et de pêche. Quelques-uns d'entre eux confectionnent des ouvrages en frêne, font des paniers, et vivent, d'une manière ou d'une autre, au jour le jour. Neuf hommes.

onze femmes et quatorze enfants, dispersés ci et là, dans le comté de Québec, composent cette petite peuplade. Tous catholiques.

COMTÉ DE QUÉBEC

19 Abénakis résident dans le comté de Québec et travaillent pour les blancs, sur les fermes. Ils fabriquent aussi des ouvrages de fantaisie et des canots. Ils vivent très confortablement. Cinq hommes, cinq femmes et neuf enfants composent ce petit groupe. Ces 19 Abénakis sont catholiques.

SAINT-URBAIN

Un groupe d'Abénakis réside à Saint-Urbain, comté de Charlevoix. Ces Sauvages possèdent plusieurs acres de terre qu'ils ont achetés, mais qui ne leur rapportent pas assez pour leur entretien. Cette petite peuplade est composé de 8 hommes, 8 femmes et 7 enfants, en tout 23. Catholiques.

CAUGHNAWAGA

La réserve de Caughnawaga a une superficie de 12,327 acres.

Il y a sur cette réserve iroquoise 492 hommes, 472 femmes et 1031 enfants au-dessous de 21 ans.

Les re-sources de la réserve sont l'agriculture, la confection d'ouvrages en rassade et la fabrication de crosses et de raquettes. Un grand nombre de Sauvages s'occupent d'agriculture ; d'autres font la descente du bois en radeaux dans les rapides de Lachine, où plusieurs sont employés comme pilotes. Quelques-uns travaillent pour la *Iron Bridge Company*, à Lachine, d'autres pour la *Hydraulic Company of Lachine*. L'industrie commune des Sauvages est la fabrication des ouvrages en rassade, des crosses et des raquettes.

Les Iroquois de Caughnawaga sont en grande majorité catholiques. Les autres sont méthodistes. Les catholiques ont une église desservie par deux missionnaires. Les métho-

distes n'ont pas de chapelle ; ils font les offices dans leur maison d'école.

Les catholiques ont deux écoles, une pour les garçons, l'autre pour les filles. Elles sont fréquentées très irrégulièrement.

SAINT-RÉGIS

La réserve iroquoise de Saint Régis est située sur les rives du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis la ville de Cornwall (Ontario), et comprend les fies situées un peu en bas de Prescott, et en face du village de Lancaster (Ontario), en aval, formant en tout une superficie de 6,887 acres.

La population est de 1,337 âmes.

Ces Sauvages cultivent, chassent, pêchent, agissent comme guides pour les touristes, font la descente du bois en radeaux, travaillent à la journée chez les cultivateurs et sur les chemins de fer ; ils fabriquent aussi des crosses et confectionnent des paniers sur une grande échelle.

Il y a sur la réserve une église catholique et une église méthodiste.

OKA

Les terrains qu'occupent les Iroquois d'Oka sont éloignés les uns des autres ; il est impossible d'en donner l'exacte superficie.

La population iroquoise de Oka est de 430 âmes.

Leurs moyens d'existence sont l'agriculture, la fabrication des ouvrages en rassade et le travail dans les chantiers.

La plupart de ces Iroquois sont méthodistes ; les autres sont catholiques.

MARIA

La réserve des Micmaes de Maria est située sur le côté ouest de la Grande-Cascapédia, et est bornée au sud par les eaux de la baie des Chaleurs. Elle a une superficie de 4,160 acres.

Il y a à Maria 86 Micmaes.

Les Micmacs de Maria font un peu de culture, de chasse et de pêche ; ils travaillent dans les chantiers, font la descente des billots, servent de guides aux amateurs de sport sur les rivières ; ils travaillent aussi pour les cultivateurs. En hiver, ils fabriquent des mocassins, des raquettes, des paniers, des pelles en bois et une foule de petits articles qu'ils vendent aux blancs.

Ils sont tous catholiques. Ils furent convertis à la vraie foi par les premiers missionnaires du pays, et sont demeurés très attachés à leur religion. On n'entend pas parler d'apostasie chez les Micmacs. Ils ont sur leur réserve une jolie petite chapelle, où ils se réunissent pour prier et chanter des cantiques dans leur langue, lorsqu'ils ne peuvent se rendre à l'église paroissiale de Maria pour assister au saint sacrifice de la messe.

Les Micmacs de Maria disparaissent rapidement. Plus de la moitié des enfants meurent en très bas âge, et la plupart des adultes sont emportés par la consommation.

RISTIGOUCHE

Cette réserve habitée par les Micmacs est située sur la rive nord de la rivière Ristigouche, dans le comté de Bonaventure. Elle a une superficie d'environ 8,850 acres, dont 694 sont en culture.

La population de cette réserve est de 541 âmes. Tous ces Sauvages sont catholiques. Ils ont une église. Les RR. PP. Capucins résident parmi eux et leur donnent beaucoup de soins.

Les Micmacs de Ristigouche font peu de culture ; ils travaillent dans les chantiers, font le flottage du bois et le chargement des navires.

ESCOUMAINS

Cette réserve habitée par des Montagnais est située sur le côté sud-ouest de la rivière des Escoumains, sur la rive nord du Saint-Laurent. Elle a une superficie de 97 acres.

La population est de 8 hommes, 8 femmes et 19 enfants.

La principale occupation de ces sauvages est la chasse aux animaux à fourrure. Leurs travaux agricoles consistent dans la culture des patates et d'un peu d'avoine ; ils abattent aussi quelques phoques.

Tous ces Montagnais sont catholiques. Ils n'ont pas d'église sur la réserve ; ils font leurs devoirs religieux à la paroisse des Esoumain.

BERSIMIS

La réserve de Bersimis est située sur la rivière Bersimis, rive nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. La superficie de cette réserve est de 63,100 acres.

Elle est habitée par 451 Montagnais, tous catholiques. Il y a sur la réserve une jolie petite église, et trois missionnaires y demeurent.

Les Sauvages de Bersimis s'occupent de faire la chasse aux animaux à fourrure. Ils ne cultivent pas.

MAIRES DE SHERBROOKE

G. F. Bowen, 1852-53 ; J. G. Robertson, 1854-55 ; A. P. Ball, 1856-57 ; J. G. Robertson, 1858-67 ; R. W. Heneker, 1868 ; J. G. Robertson, 1869-72 ; R. D. Morkill, 1873-74 ; J. Griffith, 1875 ; E. Clark, 1876-77 ; W. B. Ives, 1878 ; E. Clark, 1879 ; H. C. Cabana, 1880 ; J. Griffith, 1881 ; J. W. Wigggett, 1882 ; A. G. Lomas, 1883-84 ; H. C. Cabana, 1885 ; Wm. White, 1886 ; Wm. Murray, 1887 ; L. E. Panneton, 1888 ; G. G. Bryant, 1889 ; J. A. Chicoyne, 1890 ; I. Wood, 1891 ; J. A. Chicoyne, 1892 ; D. Mc Manamy, 1893 ; Clark Gordon, 1894 ; L. C. Bélanger, 1895 ; G. G. Bryant, 1896 ; H. R. Fraser, 1897 ; S. Fortior, 1898 ; H. R. Fraser, 1899 ; L. C. Bélanger, 1900 ; E. B. Warthington 1901.

LE RÉGIME SEIGNEURIAL.

Lorsqu'on a prononcé le mot féodalité, en l'appliquant à notre ancien système de la tenure des terres, on se représente tout le moyen-âge, avec son cortège de corvées, de redevances, de servitude, qui régnait alors. Rien de plus faux que la peinture que l'on fait généralement de cette institution. Aux premiers jours de la domination anglaise, il était de mode de représenter les Canadiens comme un peuple qui retardait de toutes façons sur les progrès du siècle, parce qu'il était soumis au " Régime Féodal."

Ceux qui se plaisaient à les abaisser de la sorte, oubliaient que notre féodalité était beaucoup moins " moyen-âge ", que le régime des terres qui prévalait alors en Angleterre. On sait que même aujourd'hui, les étrangers ne peuvent posséder des terres dans la Grande-Bretagne, et que la propriété du sol y est concentrée dans les mains d'un petit nombre de privilégiés.

Le point capital, le point de démarcation, entre notre système et celui qui existait autrefois par presque toute l'Europe, c'est que le concessionnaire de terres, au Canada, en était le propriétaire absolu, pouvait en disposer comme il l'entendait, moyennant paiement d'un certain droit au seigneur. Celui-ci, en recevant du roi une concession d'une partie du territoire, était tenu à son tour de concéder les terres à ceux qui lui en faisaient la demande. On a discuté la question de savoir si le seigneur pouvait refuser de concéder. La majorité des personnes versées en droit ont émis l'opinion qu'il était tenu de se rendre aux désirs des colons qui voulait s'établir sur sa seigneurie. Au reste, son intérêt ne le poussait-il pas à vendre au plus tôt une propriété qui n'acquerrait de la valeur qu'entre les mains de personnes prêtes à l'exploiter? Tout cela revient à dire que les sei-

gneurs n'étaient que des fidéi-commissaires chargés par le roi d'ouvrir le pays à la colonisation, recevant comme prix de cette charge le privilège de prélever des rentes sur les concessions. Ils jouaient le rôle de nos agents de colonisation.

On a souvent confondu la noblesse canadienne avec les seigneurs canadiens. Il y avait alors dans le pays une foule de fils de familles, de cadets de bonnes maisons qui n'étaient pas seigneurs ; on trouvait aussi un grand nombre de seigneurs qui n'étaient pas nobles. En 1712, sur 90 seigneuries, 24 étaient passées dans des mains roturières, et une trentaine d'autres appartenaient à des congrégations religieuses. Les marchands les acquéraient des seigneurs, car l'on sait, qu'elles se vendaient alors comme aujourd'hui.

Les premiers concessionnaires, les premiers seigneurs étaient fort pauvres. Il n'y a qu'à lire la correspondance générale des intendants avec le gouvernement français pour y trouver l'écho des lamentations des seigneurs sur leur pauvreté et de leurs demandes de secours au roi. Comment en aurait-il été autrement ? Les colons s'établissaient en petit nombre sur les fiefs ; la culture n'avait que peu de débouchés et les redevances payées aux seigneurs ne constituaient qu'un maigre revenu. Comment le pays aurait-il pu s'enrichir, étant presque continuellement en guerre ? La seule classe à l'aise, sous le régime français, fut celle des marchands, qui mirent la main sur un grand nombre de seigneuries.

Dans son intéressant roman, " Les anciens Canadiens ", M. de Gaspé nous fait une peinture de la vie de son ancêtre, M. D'Haberville, laquelle nous porte à croire que ce gentilhomme était riche ; si la peinture est fidèle, il y avait exception dans son cas.

Le titre de seigneur ne conférait, sous l'ancien régime, aucun droit politique, et n'entraînait aucune participation au gouvernement du pays. Renfermé dans son manoir, ce

personnage servait, dans les premiers temps de la colonie, de point de ralliement, au moment du danger. Le seigneur était le premier homme dans la colonie sur lequel le roi comptait, lorsqu'il s'agissait de faire face à l'ennemi. Qui disait seigneur disait batailleur, soldat du roi, toujours prêt à combattre.

Ce n'est que sous le régime anglais que les seigneurs acquièrent une importance réelle en Canada. Les concessions rapides de leurs terres dans un temps de paix presque non interrompue leurs donnent des revenus inconnus à leurs prédécesseurs. Plusieurs firent des mariages riches comme M. de St-Ours à qui mademoiselle Murray apporta une dotte considérable pour l'époque. En France, lorsqu'un noble ruiné épousait une riche héritière, on disait qu'il redorait son blason ou bien encore plus vulgairement qu'il fumait ses terres. Un grand nombre de seigneurs sous le régime anglais occupaient dans les premiers temps des positions de confiance et participèrent au gouvernement du pays dans le Conseil législatif. Ils s'étaient franchement et loyalement ralliés au gouvernement anglais. La transition pour un grand nombre avait été assez naturelle. Royalistes, c'était encore à un roi qu'ils faisaient hommage. Ils avaient transporté leur allégeance de Louis XV à Georges III et personnalité pour personnalité, ils n'avaient pas perdu au change. Du reste, eux qui avaient fait tant de sacrifices pour conserver le Canada à la France, s'étaient sentis abandonnés par le gouvernement français, obligé de sacrifier le Canada à la politique européenne.

Plus tard, la révolution avec son cortège d'horreurs et de bouleversements politiques et religieux vint encore intensifier les sentiments royalistes de la classe dirigeante du Canada.

L'abolition de la tenure seigneuriale au Canada et le nivellement démocratique qui s'est abattu sur notre société

ont porté le coup de mort à l'influence de ce qui fut une partie de notre classe dirigeante. Le grand mérite et la gloire des seigneurs auront été d'avoir fortement contribué à l'établissement de notre patrie et à sa conservation comme pays de race française.

Pour finir, une anecdote sur un des derniers acquéreurs d'un fief du district de Québec. Comme l'on sait les seigneurs étaient tenus en prenant possession de leurs terres de se présenter au château Saint-Louis pour faire acte de foi et hommage. Cette cérémonie était tombée en désuétude surtout sous le régime anglais. Vers 1857, un marchand étant devenu propriétaire d'une seigneurie, résolut de la faire revivre. D'après le cérémonial, le nouveau seigneur se présentait tête nue au château et laissant épée et éperons au vestiaire fléchissait le genou devant le gouverneur pour prêter le serment de fidélité. Le seigneur en question s'empressa d'acheter une épée et de chausser une paire d'éperons étincelants et à quelqu'un qui le rencontra dans cet accoutrement et qui lui demandait pourquoi cette tenue puisque la cérémonie de foi et hommage proserivait l'épée et l'éperon, lui de répliquer : "Je les ai mis pour les ôter, comme le dit le cérémonial." Il oubliait que ce règlement avait été fait au temps où les seigneurs, tous soldats, avaient toujours l'épée au côté.

A. D. DE CELLES

M. L'ABBE STANISLAS LAPORTE

M. l'abbé Stanislas Laporte, curé de Sainte-Emilie de l'Energie, comté de Joliette, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 11 mars 1901.

Ce prêtre distingué a publié plusieurs opuscules remarquables, entre autres *L'Héritage des Canadiens-Français aux Etats-Unis*, *Des blasphèmes et imprécations*, *Recueil de cantiques*.

P. G. R.



L'HONORABLE LOUIS-AUGUSTE OLIVIER

Il naquit à Berthier (en haut) en 1816. Il était fils d'un officier qui servit durant la guerre de 1812. Admis au barreau en 1839, il fut créé conseil de la reine en 1864. Il représenta la division de Lanaudière au Conseil Législatif de 1863 à la Confédération. Le 23 octobre 1867, il fut appelé au Sénat. Le 6 septembre 1873, il fut nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Joliette. M. Olivier s'est occupé beaucoup de littérature et on lui doit plusieurs poésies remarquables. Le *Répertoire National* de Huston en a reproduit quelques-unes. M. Olivier mourut à Joliette le 18 septembre 1881.

RÉPONSES

Le recensement de 1666. (VII, III, 788.)—Il y a deux cent trente-quatre ans que le premier recensement général a eu lieu au Canada. Il fut fait par les ordres et sous la direction de Talon. Cet illustre intendant était arrivé au pays le 12 septembre 1665, en même temps que M. de Courcelles, gouverneur nommé pour succéder à M. de Mésy. On sait combien il travailla au développement de la colonie. Le recensement de 1666 fut son œuvre. Il tint à établir aussi complètement que possible la population, les ressources, les conditions économiques de la Nouvelle-France.

Ce recensement fut un dénombrement nominal, très détaillé, très minutieux. On peut y lire la liste des habitants du Canada en 1666, et on n'y retrouve pas sans émotion les noms d'une quantité de familles dont les descendants sont aujourd'hui répandus dans nos paroisses, et l'on pourrait dire dans toute l'Amérique du Nord. Il forme l'un de nos documents historiques les plus intéressants et les plus instructifs. Dieu merci, il nous a été conservé, ainsi que plusieurs autres. L'original est à Paris, aux archives nationales. Les archives d'Ottawa et de Québec en possèdent des copies.

On s'est assez souvent demandé à quel moment de l'année ce premier recensement fut fait. C'est M^{gr} Tanguay qui a élucidé ce point. On lit à ce sujet, dans son volume "A travers les registres" :

Le premier dénombrement ou recensement se fait en 1666. Ce recensement ne portant aucune date de mois, il semblait impossible de s'assurer s'il renfermait seulement la population de 1666. Avait-il été fait au printemps ou à l'automne de 1666 ? Ce n'est que par l'étude des registre

des paroisses que l'on a pu constater qu'il avait été fait en février et mars 1666, et, qu'en conséquence, il ne pouvait renfermer le nom des colons arrivés pendant l'été suivant.

Le moyen pris par l'éminent généalogiste fut très ingénieux et très simple à la fois. Il fit une liste de plusieurs enfants dont l'âge était indiqué au recensement. Il constata qu'un tel indiqué comme âgé de 12 jours, à la date où il fut inscrit, était né, d'après le registre des baptêmes, le 30 janvier 1666 ; que tel autre indiqué comme âgé de 3 mois était né le 25 octobre 1665, et ainsi de suite. Il constata de plus qu'aucun des enfants nés après le mois de mars ne figurait au recensement. De cette double constatation ressortait le fait que le dénombrement avait dû être pris durant les mois de février et de mars. La démonstration était parfaite.

Quelle était la population blanche du Canada à cette date ? Le chiffre en était encore bien modeste : 3,215 seulement. Sur ces 3,215 personnes, 2,034 étaient du sexe masculin et 1,181 du sexe féminin. Les gens mariés étaient au nombre de 1,019 ; le chiffre des ménages, des familles était de 528. Québec n'avait qu'une population de 547 âmes.

Toute la région de Montréal ne comptait que 625 âmes. La population de tout le district des Trois-Rivières était de 455. Celle de l'île d'Orléans était de 452, celle de la Côte Beaupré de 533, celle de Beauport, de 185, celle de Sillery de 140, celle de Notre-Dame des Anges, de la rivière Saint-Charles et de Charlesbourg de 112.

Parmi cette population de colons, d'artisans, d'explorateurs, de trafiquants, les vieillards étaient naturellement assez rares. Le pays était trop jeune pour que les Canadiens de naissance eussent pu atteindre déjà un âge bien avancé, et la classe des immigrants ne devait se recruter, sauf quelques rares exceptions, que parmi les gens dans la

force de l'âge. Aussi ne relève-t-on, dans ce recensement que quatre-vingt-quinze personnes âgées de 51 à 60 ans, quarante-trois de 61 à 70, dix de 71 à 80, et quatre de 81 à 90.

Au point de vue des professions et des métiers, l'examen de ce précieux document nous apprend qu'il y avait alors, dans la Nouvelle-France, trois notaires, cinq chirurgiens, quatre huissiers, trois instituteurs, trente-six charpentiers, onze boulangers, sept bouchers, vingt cordonniers, trente-deux maçons, vingt-sept menuisiers, trente tailleurs, huit tonneliers, cinq pâtissiers, neuf meuniers, trois serruriers, etc. Il y avait aussi dix-huit marchands, et seize bourgeois. Les personnes désignées sous le titre d'engagés étaient au nombre de quatre cent-un.

Chose curieuse, on a remarqué le nom d'un imprimeur dans cette liste. C'était certainement un imprimeur sans imprimerie, un imprimeur honoraire !

En dehors de cette classification par professions et par métiers, restaient le clergé, les fonctionnaires et les cultivateurs.

Les troupes du Roi, formant environ 1,200 hommes, n'étaient pas comprises dans le dénombrement.

Le clergé se composait alors d'un évêque, de dix-huit prêtres et ecclésiastiques, de trente-cinq Jésuites. Il y avait dans les communautés de femmes dix-neuf Ursulines, vingt-trois Hospitalières et quatre filles pieuses de la Congrégation.

Ah ! ce premier recensement de notre patrie, cette nomenclature si sèche et si dépourvue d'attrait en apparence, comme elle est pleine de charme et de poésie pour les Canadiens qui ont le culte de l'histoire et des traditions nationales ! Elle ressuscite une société évanouie depuis deux cents ans. Elle fait revivre un passé mort. Elle nous promène à travers le Québec, le Montréal, le Trois-Rivières du 17^{me}

siècle, et fait passer devant nos yeux les personnages, illustres ou obscurs, qui, de leur croix, de leur épée, de leur charrue, de leur outil, de leurs sueurs et de leur sang, jetaient ici, et cimentaient les bases d'une nation catholique et française !

IGNOTUS

Le Port Maltais. (II, II, 142.)—Le 2 avril 1707, Louis XIV satisfait des services que lui avait rendus M. de Beauharnois, pendant qu'il était intendant de justice, police et finances en la Nouvelle-France, et voulant favoriser le dessein qu'il avait de former un établissement en Acadie au lieu appelé le Port Maltais, lui accordait et concédait " le dit lieu appelé le Port Maltais, la rivière comprise, de quatre lieues de front sur deux de profondeur tirant du côté de la Hève à l'est quart nord est avec les isles et islets adjacents ", à titre de fief et seigneurie.

Moins de trois mois plus tard, le 25 juin 1707, Louis XIV érigeait en baronnie la seigneurie du Port Maltais sous le nom de baronnie de Beauville en faveur du même de Beauharnois. A partir de cette date, notre ancien intendant se nomma le baron de Beauville.

P. G. R.

Les ouvrages de Arthur Buies. (VII, IV, 793.)
—*La Lanterne.* Montréal. 1868-69. 447 pp. in-8. (1)

Chroniques, Humeurs et caprices. Edition nouvelle. (2)
Québec : Typographie de C. Darveau, 8, rue de La Montagne—1873. 400 pp. in-12.

Lecture sur l'entreprise du chemin de fer du Nord.
Donnée à la salle de Musique, le 26 mars 1874. *S. l. n. d.*
9 pp. in-8.

Chroniques. Voyages, Etc. Etc. Volume II. Edition

(1) Le premier numéro de " La Lanterne " parut en septembre 1865. Le dernier le 18 mars 1869.

(2) C'est bien là la première édition en " volume " des " Chroniques ". Elles avaient déjà été publiées dans différents journaux.

nouvelle. Québec. Typographie de C. Darveau, 8, rue de La Montagne. 1875. 339 pp. in-12.

Conférences. La presse canadienne-française et les améliorations de Québec. 20 septembre 1875. Québec : typographie de C. Darveau, 8, rue de la Montagne—1875. 21 pp. in-12.

L'ancien et le futur Québec. Projet de Son Excellence lord Dufferin. Conférence faite à la salle Victoria le 19 janvier 1876. Québec. Typographie de C. Darveau, 8, rue de la Montagne. 1876. 43 pp. in-12.

Le Réveil. Education publique. Réformes. Québec. 1876. 484 pp. grand in-4. (1)

Question franco-canadienne (Construction de navires français au Canada. Commerce de vins avec la France). Montréal. 1877. 13 pp. in. 8.

Petites chroniques pour 1877. Québec. Imprimerie de C. Darveau, 82 rue de la Montagne. 1878. XXXVI † 162 pp. in-12.

Le Saguenay et la vallée du lac St. Jean. Etude historique, géographique, industrielle et agricole. Québec. Imprimerie de A. Côté et cie. 1880. XVI † 342 pp. in-8.

Chroniques canadiennes. Humeurs et caprices. Edition nouvelle. Volume I. Montréal, Eusèbe Sénécal & fils, imprimeurs, 20, rue Saint Vincent. S. d. (2) 446 pp. in. 8.

La Lanterne. Deuxième édition. 1884. (3)

Sur le parcours du chemin de fer du lac St-Jean. 1ère conférence faite à la salle Victoria, le 31 mars 1886. Québec. Imprimerie générale A. Côté et cie. 1886. 40 pp. in-16.

(1) Le premier numéro parut le 27 mai 1876. Par sa circulaire du 31 août 1876, le cardinal Taschereau condamna le "Réveil" et en interdit la lecture à ses diocésains.

(2) En 1884.

(3) Condamnée par le cardinal Taschereau le 8 novembre 1886

Sur le parcours du chemin de fer du lac St-Jean. 2^{ème} conférence faite à la salle St-Patrick le 28 avril 1887. Québec. Typographie de C. Darveau, 80, 82 et 84, rue de la Montagne. 1887. 42 pp. in-16.

Anglicismes et canadianismes. Québec. Typographie de C. Darveau, 80 à 84, rue de la Montagne. 1888. 106 pp. in 16.

L'Outaouais supérieur. Québec. Imprimé par C. Darveau, 80 à 84, rue de la Montagne. 1889. 312 pp. in-12.

Récits de voyages. Québec. Typographie de C. Darveau, 82, rue de la Montagne. 1890. 271 pp. in-8.

La région du lac Saint-Jean, grenier de la province de Québec. Guide des colons rédigé pour la Cie du chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean. *S. l.* (1) 1890. 51 pp. in-8.

Rapports sur les comtés de Rimouski, de Matane et de Témiscouata. *S. l. n. d.* (2). 57 pp. in-8.

Au portique des Laurentides. Une paroisse moderne. Le curé Labelle. Québec. Imprimé par C. Darveau, 80 à 84, rue de la Montagne. 1891. 96 pp. in-8.

Reminiscences. Jeunes barbares. *S. l. n. d.* (3) 110 pp. in-13.

Québec en 1900. Conférence donnée à l'Académie de musique de Québec, lundi, le 29 mai 1893. Québec. Léger Brousseau, éditeur, 11 et 13, rue Buade. 1893. 65 pp. in-8.

Le chemin de fer du lac Saint-Jean. Ses origines. Ses développements passés et futurs. Son importance capitale. Son action sur les progrès et l'avenir de la province de Québec. Ouvrage historique et descriptif. Québec, Léger

(1) Québec.

(2) Québec, 1890.

(3) Québec, 1892.

Brousseau, imprimeur éditeur. 1895. 116 pp. in-8.

La vallée de la Matapédia. Ouvrage historique et descriptif. Québec. Léger Brousseau, imprimeur-éditeur. 1895. 52 pp. in-8.

Le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean. Ouvrage historique et descriptif. Troisième édition. (1) Québec. Léger Brousseau, imprimeur-éditeur. 1896. 420 pp. in-8.

La province de Québec. Ouvrage publié par le département de l'agriculture de la province de Québec. Québec, (Canada) 1900. 352 pp. in-12. (2)

Les poissons et les animaux à fourrure du Canada. Publié par ordre de l'honorable M. Fisher, ministre de l'agriculture, Ottawa, Canada. *S. l. n. d.* (3) 87 pp. in-16.

P. G. R.

Frontenac et le fils de l'intendant Duchesneau. (IV, VI, 477.)—Sur la chicane du gouverneur Frontenac avec le fils de l'intendant Duchesneau, voyez *Revue Canadienne* de 1873, pages 596 et suivantes.

P. G. R.

Pointe de Lessay. (III, II, 295.)—Quelle est la véritable orthographe du mot Lessay ? On a écrit tour-à-tour de Laisse, de Lessé, de Lesse. Dans les environs de Coutances, en France, d'où nous vinrent plusieurs des premiers colons des environs de Québec, il y a une pointe de Lessay qui a donné son nom à la commune du même nom, et qui ressemble passablement à notre pointe de Lessay. Ne croyez-vous pas que la pointe de Lessay française serait tout simplement la marraine de la pointe de Lessay canadienne ?

P. G. R.

(1) Ce que Buies appelait sa deuxième édition était un tirage de quelques centaines d'exemplaires sur papier commun.

(2) Anonyme.

(3) Ottawa, 1900.



François-Christophe de Lévy, vice-roi de la Nouvelle-France. (VI, IX, 742.)—François-Christophe de Lévy-Ventadour, comte de Brion, duc d'Amville, premier écuyer du duc d'Orléans, fut gouverneur du Limousin et capitaine de Fontainebleau.

En 1644, il remplaça son frère Henry de Lévy, duc de Ventadour, comme vice-roi de la Nouvelle-France

Ses lettres de nomination sont datées du mois de novembre 1644. Elles sont publiées dans les *Mémoires de la Société Historique de Montréal*. En juillet 1655, François-Christophe de Lévy reçut des provisions confirmatives de celles de 1644.

Il mourut à Paris le 9 septembre 1661 et fut enterré aux Capucins du faubourg Saint-Jacques.

Le capitaine Alexandre de Berthier. (VII, IV, 798.).—Alexandre de Berthier, capitaine au régiment de Carignan, était fils de Pierre de Berthier et de Marguerite de Bariaac. Il était né à Saint-Jacques de Bergerac, évêché de Périgueux, France, en 1638.

Il était huguenot, mais il se convertit à la foi catholique à son arrivée à Québec, en 1665, et fit son acte d'abjuration en présence de Mgr de Laval, évêque de Québec, de M. M. de Tracy, de Courcelles et Talon. (1)

Après le licenciement de son régiment il épousa Marie Le Gardeur, fille de Charles Le Gardeur de Tilly, et de Geneviève Juchereau, le 11 octobre 1672, et s'allia ainsi à l'une des plus anciennes et des plus nobles familles du pays.

Dix-huit jours après son mariage, le 29 octobre 1672, l'intendant Talon lui fit un présent de noces au nom du roi en lui concédant la seigneurie de Bellechasse, (aujourd'hui Berthier en bas), de deux lieues de front sur deux de profondeur.

Le 3 novembre de l'année suivante, Berthier acheta la seigneurie du sieur de Randin, et, le 27 août 1674, il obtint de Frontenac un immense "agrandissement" de cette seigneurie qui prit alors son nom (Berthier-en-haut).

Tout en s'occupant de coloniser ses domaines, le sieur de Berthier portait encore les armes pour la défense de son pays. L'année même de son mariage il suivit Frontenac dans son expédition militaire vers les grands lacs. "Le 21

(1) " Le 8 (octobre), un capitaine d'une des compagnies de Monsr de Tracy fait abjuration d'herésie dans la grande Eglise entre les mains de Monseig. habillé Pontificalement accompagné de tout le clergé en surplis, en présence de Monseig. de Tracy—Mons. de Courcelles Gouverneur et Monse. l'Intendant, et de nos Pères." *Journal des Jésuites.*

juillet 1673, dit un ouvrage publié aux Etats-Unis, (1) les soldats de Saurel partirent le matin et furent suivis, dans l'après-midi, par ceux de Contrecoeur et de Berthier, en route pour Montréal où le comte de Frontenac leur avait donné l'ordre de se rendre."

En 1682, le 10 octobre, il assistait à un conseil de guerre, où étaient aussi présents, le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de la Barre, Mgr de Laval, évêque de Québec, M. Dollier de Casson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, les Pères Dablon et Frémin, de la société de Jésus, le major de la ville, et les sieurs de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, de Brussy, d'Ailleboust, Duquet, Le Moyne, La Durantaye, Bizard, Chailly, Vieux-Pont, DuLuth, de Saurel, de Repentigny et Boucher. (2) On admettra sans peine qu'il y était en bonne compagnie, et que, par conséquent, il devait être bon chrétien et bon capitaine, ainsi, d'ailleurs, que l'écrivait M. de Denonville, gouverneur, à M. Seignelay, le 25 août 1687 (3).

Dans l'expédition de 1687, les quatre commandants des troupes régulières étaient MM. d'Orvilliers, Saint-Cirq, de Troyes et Vallerennes, anciens capitaines d'infanterie et bons officiers ; et les quatre capitaines de la milice étaient les sieurs de Berthier, La Valtrie, Grandville et LeMoine de Longueuil, tous quatre très compétents pour cet office. (4)

Une lettre de Colbert à Talon, intendant de la Nouvelle-France, écrite le 5 avril 1666 (?) (5) annonçait que le roi avait accordé une somme de douze cents livres au sieur de Berthier, capitaine au régiment de Salières (Carignan), ce qui prouve encore les bons services de ce militaire.

(1) *Documents relative to the colonial history of the state of New-York*, vol. IX.

(2) Ibid, p. 43. (3) Ibid, p. 340. (4) Ibid, p. 359. (5) Ibid, p. 43.

M. de Berthier vivait encore en 1708 puisqu'on le voit cette année-là, avoir quelque démêlé avec ses censitaires à propos de la commune de l'île Randin mais on croit qu'il retourna mourir en France, vu que l'on ne retrouve nulle part l'acte de sa sépulture. (1).

L'ABBÉ S. A. MOREAU

Le " Traite de Fortifications " de Chaussegros de Léry. (VII, IV, 798.)—Québec pouvait se vanter de posséder, au commencement du dix-huitième siècle, deux représentants très distingués de la science, Chaussegros de Léry, pour le génie civil, Sarrazin, pour les sciences naturelles : tous deux avaient une réputation européenne.

Chaussegros de Léry a attaché son nom comme ingénieur à la plupart des grandes constructions de l'époque, au Canada. Etant encore en France, il avait composé un ouvrage très remarquable ; voici ce qu'il en écrivait lui-même un jour au ministre :

" Avant de venir dans ce pays, je m'étais occupé à faire un Traité de Fortifications, divisé en huit livres, qui contiennent plus de cent belles planches, que j'ai dessinées avec beaucoup d'exactitude. Feu Mgr. le duc d'Orléans voulait le faire graver. Je partis pour ce pays peu de temps après. Cela n'a pas eu lieu ; et je ne suis pas en état d'en faire la dépense.." (2)

(1) Nous ne croyons pas nous tromper en fixant la mort de M. de Berthier à l'année 1703. Aux archives de la marine, en France, on conserve une lettre des MM. Raudot père et fils écrite au ministre en 1709. On y lit ce qui suit : " La dame de Lajemmerais est entièrement dénuée de tout et chargée de six enfants. Nous vous supplions de vouloir bien lui accorder la pension du sieur Berthier, qui se trouve vacante par sa mort.

P. G. R.

(2) Lettre de Chaussegros au ministre, Québec, octobre 1739.

Il communiqua son livre à M. de Beauharnais. Le général était en état de pouvoir l'apprécier ; et voici ce qu'il écrivit lui-même au ministre :

“ M. Chaussegros de Léry m'a fait voir un *Traité de Fortifications*, divisé en huit livres, prêt à être gravé et imprimé. Je crois que cet ouvrage mériterait d'être mis au jour. Il traite généralement de tout ce qui regarde la manière de fortifier les places, les attaquer et les défendre. Il est rempli de quantité de planches : il y en a cent trente-deux. Dans un des livres, dessinées très proprement, il y a plusieurs nouvelles manières de fortifier les places. Il l'aurait mis au jour, s'il avait eu les moyens d'en faire les avances.

“ Comme cet ingénieur est du département de la marine, étant sous vos ordres, je crois que vous ne serez point fâché de voir cet ouvrage, et qu'il parût. Il m'a dit qu'avec 3 ou 4,000 livres on ferait graver toutes les planches. L'imprimerie ne serait pas d'une grande dépense. Les exemplaires paieraient au delà de tous ces frais.

“ Il m'a dit aussi que feu M. Renau en avait voulu faire les avances. Le sieur Chaussegros était prêt à le lui envoyer, quand il apprit sa mort.

“ Si vous jugez à propos que ce traité soit mis au jour, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer l'année prochaine. M. de Beauvilliers, ingénieur, qui l'a vu, pourra vous dire ce qu'est cet ouvrage. Pour moi, je crois qu'il devrait être donné au public ; il fera voir que les ingénieurs qui sont sous vos ordres savent leur métier.” (1)

La Cour ne jugea pas à propos de faire cette légère dépense. Elle désirait bien “voir fleurir de plus en plus dans le royaume les sciences et les arts” (2), mais à condition qu'il n'en coûtât rien au trésor.

L'ABBE AUGUSTE GOSSELIN

(1) Lettre de Beauharnais au ministre, 26 octobre 1727.

(2) Lettre de M. de Mautepas à Beauharnais, Versailles, 27 avril 1728.

Le brigadier-general Moses Hazen. (VII, IV, 794.)—Le brigadier-général Moses Hazen naquit en 1733, et passa, croit on, ses premières années à Haverhill, Mass.

Il servit comme lieutenant de la compagnie de rangers du capitaine McCurdie dans l'expédition contre Louisbourg en 1758 ; à la mort de cet officier il lui succéda au commandement de la compagnie, et il commanda au fort Frederic, sur la rivière Saint-Jean, d'où il dévasta la contrée environnante.

Il accompagna Wolfe à Québec en 1759, et se distingua l'année suivante près de cette ville dans une escarmouche avec les Français et à la bataille de Sainte-Foye ou Sillery, le 28 avril 1760. (1)

En récompense de ses services il fut nommé lieutenant au 4^{ème} Régiment en pieds le 21 février 1761, mais en 1763 il fut mis à demi-payé.

Il vint alors s'établir près de Saint-Jean d'Iberville.

Il fournit des provisions à Montgomery lors de son invasion du Canada en 1775. Ses propriétés furent alors détruites par les loyalistes et les soldats, ce qui l'engagea à offrir ses services au Congrès. En janvier 1776, il était nommé colonel du 2^{ème} régiment canadien. Il était commandant du district de Montréal la saison suivante, mais il retourna à Ticonderoga dans l'été. Il y fut même jugé par une Cour martiale sur une accusation portée par le général Arnold, mais honorablement acquitté. (2) Il passa l'hiver suivant à recruter à Albany.

En juin 1781, il était promu brigadier-général et se retira de l'armée à la fin de la guerre.

Il mourut à Troy, N.-Y., le 3 février 1803, à 70 ans. Allen prétend qu'il mourut le 30 janvier 1802. (3)

E. B. O'CALLAGHAN

(1) Knox, "Journal," I, 230, 340, 353 ; II, 279, 293.

(2) "American Archives," V, p. 751

(3) Moses Hazen avait épousé, à Montréal, en décembre 1770, Charlotte de La Sau-saye.

QUESTIONS

801—Où était située dans les environs de Montréal la cave de Saint-Michel dont on parlait tant autrefois ?

MONT.

802—Quel était ce Louis Archambault, comte de Douglas, qu'on voit à Montréal vers la fin du dix-huitième siècle ?

MONT.

803—Qui me procurera le portrait de l'abbé Etienne Chartier, curé de Saint-Benoit en 1837, et dont la tête fut mise à prix par le gouvernement !

J. Z. V.

804—Pouvez-vous m'expliquer en peu de mots ce qu'on entendait au Canada, dans la première partie du dix-neuvième siècle, par les "réserves du clergé" ?

PROTS.

805—La montagne qu'on appelle "mont Johnson" dans le comté d'Iberville, n'était-elle pas désignée sous le nom de "montagne de Sainte-Thérèse" du temps des Français ?

X. X. X.

806—En qu'elle année ont été inaugurées les retraites ecclésiastiques dans le diocèse de Québec ?

PRET.

807—Messire Pigeon, prêtre, a publié, à Saint-Philippe comté de Laprairie, en 1826, un journal intitulé *La Gazette de Saint-Philippe*. Avez-vous vu quelques numéros de ce journal ? Quelqu'un sait-il où se trouve la série complète de ce journal ?

S. A. M.

808—Quel était ce La Mollerie, enseigne, qui fut tué en duel à Québec, je crois, en 1715, par d'Ailleboust d'Argenteuil, aussi enseigne ?

RAP.